

09 nov 2018 -18:23

Appartient à [Conseil des ministres du 9 novembre 2018](#)

Prolongation des tarifs de la rémunération à des fins d'illustration de l'enseignement ou de recherche scientifique

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à prolonger les tarifs de la rémunération à des fins d'illustration de l'enseignement ou de recherche scientifique.

Le projet propose de prolonger les tarifs pour un délai de cinq ans. La prolongation n'exclut pas la possibilité de modifier les tarifs dans ce délai.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal portant modification de l'arrêté royal du 31 juillet 2017 relatif à la rémunération pour l'illustration d'oeuvres, de bases de données et de prestations à des fins d'illustration de l'enseignement ou de recherche scientifique

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique